



## La CFDT,

en tête des élections sur le satellite Nord,

n'est plus représentée au CE.



### Rappel sur les élections :

A l'issue du 2<sup>ème</sup> tour des élections professionnelles (DP et CE), la **CFDT** arrive largement en tête dans notre satellite avec près de 110 délégués du personnel élus dans 60 magasins. La **CFDT** fait mieux que la CGT, la CFTC et FO réunis. Au niveau du Comité d'Etablissement la **CFDT** obtient **1083 voix**, soit 37% des suffrages exprimés, devant la CGT : 682 voix ; la CFTC : 618 voix ; FO : 579 et la CFE/CGC 218 voix.

### Réunion de CE du 14 mai 2010 :

L'ordre du jour de cette réunion portait principalement sur la désignation, des membres du bureau, des différentes commissions, et des membres du CE siégeant au Comité Central d'Entreprise.

Rappel : La répartition des membres titulaires élu(e)s au sein de notre CE se fait de la manière suivante :

la **CFDT** : **5 élu(e)s titulaires** ; la CGT 3 élus ; la CFTC 3 élus ; FO 3 élus, et la CFE/CGC 3 élus (dans la catégorie cadre et agent de maîtrise). Soit au total 17 membres élu(e)s titulaires et autant de suppléants.

Suite à une coalition entre FO, la CFTC, et la CFE/CGC qui leur donne 9 voix sur 17,

La **CFDT** a été exclue du bureau, du CCE, du CHSCT et de la quasi-totalité des commissions.

### Détail des différents votes :

- Elus au CCE : (Comité Central d'Etablissement) : en titulaire, 1 poste pour la CFTC (9 voix pour) et FO (9 voix pour), en suppléant, 2 postes pour la CFE/CGC (9 voix pour chacun)
- Elus au bureau :
  - **Secrétaire** : 1 élu (FO) avec 10 voix « Pour », contre **8 voix pour Franck Dutertre CFDT**.  
*Sachant que le vote pour le Secrétaire se fait à bulletins secrets et que le représentant de la Direction a pris part à celui-ci, devons nous en déduire que le **Président** a un intérêt de voter pour un membre de FO ?*  
**Où est la neutralité de la Direction, nous vous laissons seul juge !!!**
  - **Secrétaire adjoint** : 1 élu (CFE/CGC).
  - **Trésorier** : 1 élu (CFTC).
  - **Trésoriers adjoints** : 1 élu (CFE/CGC) et 1 élu (FO).

Elus aux différentes commissions du CE et au CHSCT : La CFTC, la CFE/CGC et FO se sont partagés les postes.

### Plusieurs questions se posent :

- Est-il normal que le syndicat qui obtient le plus grand nombre de voix (plus d'un tiers) ne soit pas représenté au CE, et que les 3 syndicats qui ont fait le plus petit nombre se partagent la totalité des postes.... ??? Les salariés qui se sont exprimés ne retrouvent pas leur vote de manière représentative.
- La **CFDT** ferait-elle peur au point de vouloir l'écartier de tous postes à responsabilité.... ??? Il est vrai que la montée en puissance de la **CFDT** dans notre satellite pourrait inquiéter quelques-uns..... !
- Combien de temps va durer cette coalition, ce nouveau bureau sera-t-il capable de poursuivre aussi bien ce que la **CFDT** avait mise en place, notamment dans la commission loisirs (voyages, lotos, sorties, chèques vacances....etc.)..... ???

**La CFDT restera plus que jamais vigilante et à l'écoute des salariés.**

*Vous pouvez retrouver ce tract sur notre site et y laisser un commentaire :*

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr/>